

LINKY GASPARD & EAU

Tout le monde est bien conscient qu'il se passe quelque chose qui nous échappe, on aimerait en savoir plus que les petits bouts d'articles qui paraissent de temps en temps dans notre quotidien. Et si cela concerne pour l'instant l'électricité, le gaz puis l'eau suivront cette ligne : faire les relevés mensuels à partir d'un clic sans plus se déplacer... Qui parle de déficit chez ???

Un Conseiller Municipal, titulaire d'un DEA social, Stéphane LHOMME fait tout ce qu'il peut pour **défendre et informer le citoyen**, en dénonçant les vices cachés de ce que l'Etat et Enedis nous propose, les propos détournés utilisés pour nous obliger à accepter la situation qu'on cherche à nous imposer par tous les moyens : menaces, poursuite au tribunal, surfacturation, etc... même des hebdomadaire connus sensés défendre la consommation du citoyen se sont mépris... pour nous faire peur et pour qu'on se tienne tranquille.

Toutes les résultats des poursuites judiciaires, jusqu'à la dernière en date du 20 décembre 2017, ont débouté de leur demande ces « magnas ».

LE MINIMUM EST D'INFORMER LE CITOYEN DE SES DROITS ET CE À QUOI IL S'ENGAGE !

Et il est évident que ce n'est pas ENEDIS qui va nous **le** dire avec objectivité, il y a trop de gros sous en jeu, et surtout un ENORME GASPILLAGE, sans parler des conséquences sanitaires.

Faites vous-mêmes votre opinion en écoutant les site suivants, et **réagissons !**

<http://refus.linky.gazpar.free.fr>, la vidéo à voir absolument.

<https://www.robindestoits.org>

<http://refus.linky.gazpar.free.fr/commune-toujours-proprietaire.htm>

<http://refus.linky.gazpar.free.fr>

Tout y est dit.

En clair : l'Europe laisse les pays décider. L'Allemagne a fait une étude et refuse les Linky pour les particuliers, seulement pour les grosses entreprises. Le Portugal les a refusé.

Le Canada qui avait adhéré à fond est en train de tout retirer...

La ligue des droits de l'homme demande un moratoire.

Le flux CPL ne s'arrête pas à notre porte (comme Chernobil !) et n'est pas sécurisé contre les piratages en tous sens. Les appareils électroniques sensibles se détraquent à force (on comprend comment en voyant le reportage dans la vidéo), les médecins sont atterrés des conséquences...

Certes c'est une prise de conscience d'un environnement bourré de réseaux. Comment alors mieux gérer notre intérieur avec ce qu'on a déjà sans y faire attention ? C'est déjà énorme, et là on nous en remet une couche...

Je dirai même : si certains ont des problèmes de santé, qu'ils se penchent sur la question...

Certains organismes sont plus sensibles que d'autres, notamment chez les jeunes.

Nous avons « la chance » d'avoir 2 ans pour réagir si nous voulons que notre commune refuse cette installation. A nous de nous manifester collectivement ou individuellement.